

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	21 (1943)
<b>Artikel:</b>	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1941 et 1942
<b>Autor:</b>	Blondel, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-727657">https://doi.org/10.5169/seals-727657</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1941 ET 1942.

Louis BLONDEL.

### EPOQUE GALLO-ROMAINE.



*ardin de l'Observatoire, fonderie.* — Le 16 mai 1941, en construisant un égoût en dessous de l'observatoire, en face du Musée d'Art et d'Histoire, on a mis à découvert plusieurs restes intéressants des époques gauloises et romaines (*fig. 1*). A une moyenne de 40 à 45 centimètres de profondeur, les ouvriers ont coupé un sol bétonné romain de 10 centimètres (*fig. 1, A*). En dessous, la stratigraphie indiquait des remblais avec des fragments de tuiles et poteries romaines, épais de 20 centimètres, puis une mince couche de sable gris recouvrant de la terre noire remplie de charbons et de scories avec des débris de poteries gauloises. A 40 centimètres en dessous du dallage romain, le fond de cette cabane en terre glaise durcie reposait directement sur le gravier naturel. Nous ne connaissons pas les dimensions de cette cabane de forme quadrangulaire; dans un sens elle ne mesurait que 2 m. 80 avec un sol relevé sur les bords en forme de cuvette. L'accumulation des cendres et des scories était particulièrement forte contre la paroi nord-est où l'on pouvait encore voir les traces d'un poteau vertical et des pierres plates en grès ayant subi le feu.

Sur l'espace très restreint qui a été fouillé, nous avons récolté de multiples fragments de poteries de la Tène III, particulièrement une *olla* en terre grise avec décor au peigne, un fond de creuset en terre blanchâtre, de la poterie peinte avec bandes rouges et blanches et aussi beaucoup d'os d'animaux mélangés aux scories et laitiers. Il y avait des os de porc, de bœuf, de mouton. Les scories que nous avons

fait analyser par M. Galopin au Muséum d'Histoire naturelle indiquent un mélange de charbon et de fer qui n'a pas subi une très haute température, mais a eu un refroidissement rapide. Ces laitiers ont un aspect vitreux assez coloré, il n'est pas exclu qu'ils aient été utilisés pour l'industrie de l'émaillage si développée à l'époque de la Tène.

Nous sommes donc ici en présence d'une fonderie établie dans les faubourgs de la ville en avant de l'*oppidum*. Nous savions déjà que tout le plateau des Tranchées était occupé par des habitations, principalement le long de la route entre Malagnou et Saint-Antoine, déjà à l'époque du fer et certainement aussi à l'époque du bronze. Les fortifications ayant bouleversé tous ces terrains, seules quelques rares parcelles du sol primitif nous sont parvenues intactes. Partout ailleurs que sur la butte de l'observatoire et sur celle de la promenade du Pin, les nivelllements du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait disparaître la couche archéologique, car on a abaissé le sol de plusieurs mètres. Il faut donc se représenter que sur la voie d'accès principale de l'*oppidum* gaulois il existait un long faubourg composé non seulement de cabanes habitées mais aussi d'établissements industriels comme cette fonderie. Pour la première fois, nous avons ici l'implantation exacte d'une de ces constructions qui à l'époque romaine fut recouverte par une autre habitation.

Jusqu'à présent, on a trop souvent cru que le plateau des Tranchées n'avait été occupé que par le quartier romain du I<sup>er</sup> siècle; l'étude des objets retrouvés dans cette région montre que dès l'époque du bronze et plus tard à la période du fer il y avait déjà sur cette position des habitations. Les bouleversements successifs n'ont pas permis de situer avec certitude les emplacements des constructions, il est heureux qu'enfin par hasard on ait pu retrouver intacte une de ces installations.

*Retranchement de Mariamont.* — Voir ci-après.

*Ruisseau des Marais et marais de Troinex.* — Le drainage des marais de Troinex a nécessité la construction d'un gros canal d'écoulement près de l'ancien lit du

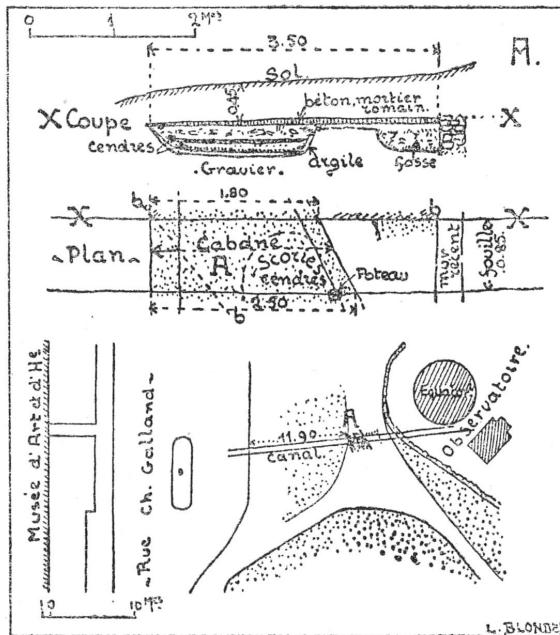


FIG. 1. — Jardin de l'Observatoire.  
Fonderie gauloise.

ruisseau des Marais. Cette coupe profonde a été suivie avec attention au point de vue géologique, pendant l'été 1942, par M. Ad. Jayet. Déjà à une distance de 400 mètres en aval du pont de la route de Veyrier à Troinex, on a recueilli des fragments de poterie grises disséminées dans le terrain et des débris de poterie romaine. Ces poteries grises, très peu résistantes et sans décor, semblent avoir été faites à la main et mal cuites. Elles peuvent tout au plus dater de l'époque du fer.

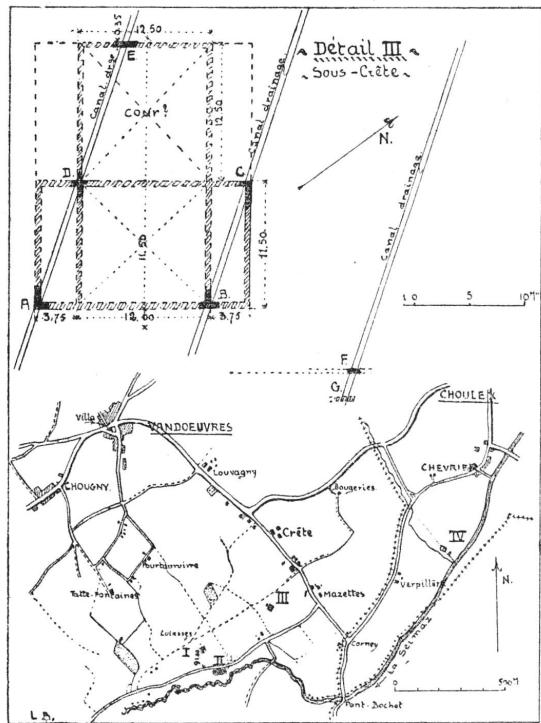


FIG. 2. — Plan de situation des lieux de trouvaille à Vandoeuvres-Choulex et détail III sous Crête.

charriés par les eaux. Pour le moment, il n'a rien été signalé comme objet dans le marais même. Nous savons cependant qu'Alphonse Favre y a recueilli des haches néolithiques.

On a encore reconnu beaucoup d'ossements divers, d'homme, de cheval, de cochon, de bœuf.

*Veyrier.* — A l'extrémité du marais de Troinex, près d'un petit chalet que l'on vient de clôturer au lieu dit « Les Paris », on a pu constater la présence de poteries grossières grises ou brunes avec quelques empreintes simples, sans aucunes tuiles. Il semble que ces débris peuvent appartenir à une période qui s'espace de la fin du

On en a retrouvé des fragments jusque dans la propriété Pictet, à 250 mètres en amont du même pont. Cela semble indiquer une agglomération dans la région de Troinex, près de la propriété Pictet. A partir de là on a traversé des couches de tourbe avec de nombreux débris de bois. Je ne puis ici donner le détail et la stratigraphie des terrains, qui seront publiés par M. Jayet. Ces fouilles auront une grande importance pour déterminer l'âge de ces terrains. Les trouvailles s'espacent sur une longue période qui va de l'époque post-glaciaire au romain. M. J. Favre a recueilli un grain de blé dans la couche profonde et constaté la présence de mollusques paléolithiques. M. Jayet a récolté un galet d'ocre, les poteries dont nous avons parlé, qui peuvent se dater de l'âge du fer, enfin beaucoup de tuiles, des fragments d'amphores (diamètre 40 cm.) et de vases romains en terre rose ou rougeâtre; ils ont tous dû être

bronze à la Tène. La position exacte de cette trouvaille est à 2,5 millimètres, au nord du P de « Paris », sur le côté nord du chemin de Troinex à Veyrier. (Carte topographique fédérale au 25000<sup>e</sup>. Communication de M. Jayet.)

*Meyrin-Cointrin.* — A l'occasion des travaux exécutés pour l'aérodrome de Cointrin, M. Charles Jeannet a retrouvé au point marqué par le second « a » du mot « Marais long », au nord-est de Feuillasse (carte topographique fédérale au 25000<sup>e</sup>) toute une série de poteries, mais aucun reste de construction. A côté de débris de vases nettement romains, poterie ordinaire grise, col de grand vase de 16 centimètres d'ouverture, il y avait des débris de poterie noire micacée, épais de 8 millimètres, avec décor au peigne de type gaulois très accusé. Ces restes se trouvaient à 70 centimètres de profondeur dans une couche de terre argileuse jaunâtre, à la limite d'une couche de terre argilo-sableuse avec cailloux, épaisse de 0 m. 50. A côté de cette trouvaille, M. Jeannet a recueilli un fémur et un bassin de cheval de l'époque de la Tène. Nous avons sans aucun doute ici une installation datant de l'époque de transition entre la Tène III et le début de l'occupation romaine.

*Vandœuvres et Choulex.* — Le développement considérable des drainages pendant cette année 1942 a permis de faire des constatations très intéressantes sur l'habitat rural dans notre canton aux époques gallo-romaines. Les trouvailles faites se rapportent à des points assez espacés les uns des autres. Nous les avons classés en quatre régions différentes (*fig. 2, I, II, III, IV*).

I. *Commune de Vandœuvres*, au sud du lieu dit « Lulasses » (*fig. 3*). Le 25 août 1942, M. A. Jayet, en surveillant les drainages, a reconnu dans la tranchée faite pour un collecteur, à 20 mètres d'une ancienne gravière qui est près de la route allant de Chêne-Bougieries à Crête, parallèlement à la Seymaz, des traces d'habitation, des poteries et des ossements. J'ai aussi pu constater sur place ces trouvailles (*fig. 3, détail I*). En premier lieu, à 110 mètres au nord de la route dont nous avons parlé, il y avait un gros bloc erratique gneissique de 0 m. 55 de longueur, à 0 m. 80 de profondeur; contre ce bloc était déposé le membre postérieur complet d'un cheval (*Equus caballus*, var. de la Tène). Les os étaient en parfaite connexion, le bloc étant isolé autrefois par une petite zone marécageuse décelée par des mollusques palustres (*L. stagnalis* *Bythinia tentaculata*); sur le bloc il n'y avait aucune marque spéciale.

En se rapprochant de la route de 11 mètres, la fouille a coupé un premier muret en pierres sèches d'environ 0 m. 35 d'épaisseur, puis 8 mètres plus loin un second mur parallèle au premier. Les objets recueillis ont été trouvés déjà à 55 mètres de la route, principalement des tuiles romaines, puis autour et dans la cabane des poteries grises faites au tour, des poteries rouges avec grossière peinture blanche, des poteries brunes faites à la main avec décor au peigne, enfin quelques débris d'os

indéterminables. Comme aucun sondage complémentaire n'a été exécuté, nous ne pouvons estimer la longueur de la construction qui dans un sens mesure 7 m. 60. Nous avons donc ici un établissement qui a duré de la fin de la Tène au début de l'influence romaine.

Dans l'ancienne gravière toute proche, M. Jayet a recueilli une poterie romaine, et

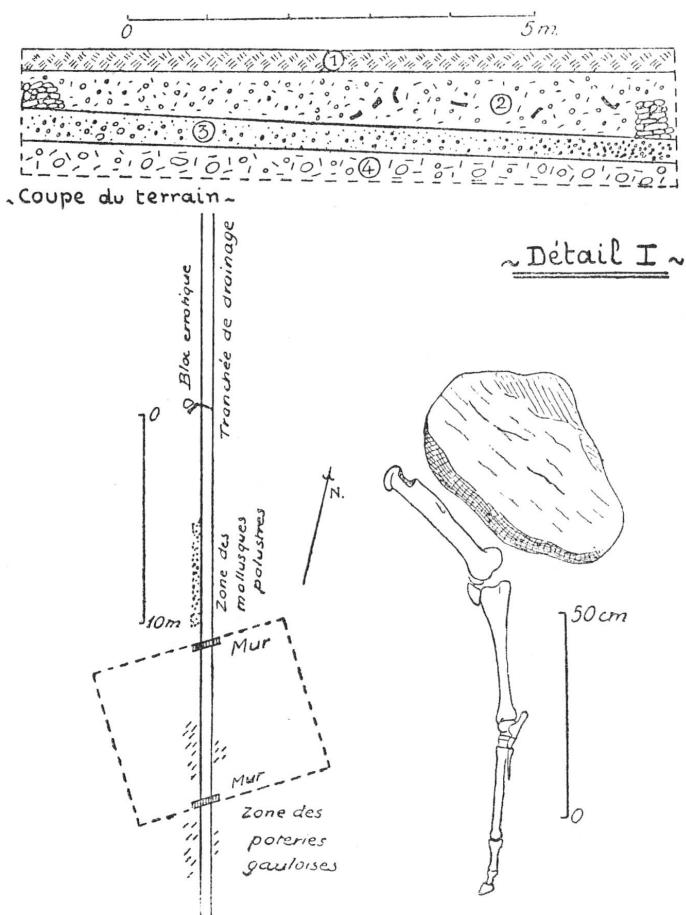


FIG. 3. — Plan et coupe de la construction des Lulasses sous Vandœuvres (détail I.).

la gravière dont nous venons de parler, les labours ont mis à découvert une grande quantité de tuiles romaines, quelques débris de poteries aussi romaines et du tuf qui paraît arraché à des murs sous-jacents (fig. 2, détail II). Il y a certainement dans ce champ une construction antique, très probablement une dépendance rustique, qui occupe une surface assez importante.

III. *Sous Crête*. A l'ouest du lieu dit « Les Mazettes », en dessous du hameau

La coupe stratigraphique de la maison gauloise montre que son sol repose sur un dépôt terreux sableux ou graveleux jaunâtre (fig. 3, n° 3), lui-même superposé à la moraine de fond (fig. 3, n° 4). La profondeur où les poteries ont été trouvées variait de 0 m. 60 à 0 m. 80. Il y avait des traces de bois brûlé, mais aucun foyer en place. Les murs de la maison sont rectilignes, en pierres sèches, disposés sans soin, les plus grosses pierres plates mesuraient jusqu'à 0 m. 40 de longueur; le muret de l'est est plus élevé et mieux conservé que l'autre.

## II. *Bord de la Seymaz*.

Dans le terrain compris entre la Seymaz et la route de Chêne-Bougier à Crête, en face de

de Crête, les drainages ont coupé en septembre 1942 toute une série de murs en pierres sèches dont nous donnons le relevé dans la *fig. 2, détail III*. Les fouilles des drains parallèles ont permis aux points A, B, C, D de retrouver deux angles et deux croisements de murs en pierres sèches épais de 33 à 40 centimètres. Les matériaux étaient constitués par des pierres bréchées provenant de blocs erratiques dont quelques-uns avaient plus de 40 centimètres de longueur. Le prolongement de ces murs dessine une construction qui mesure 12 mètres sur 11 m. 50, donc presque carrée, encadrée à l'est et à l'ouest par deux galeries latérales larges de 3 m. 75. En E., on a encore coupé un mur qui indique probablement la limite d'une cour attenante au bâtiment principal. Le niveau moyen de ces fondations est à 0 m. 70 sous le sol. Je n'ai pas trouvé de poteries, mais plusieurs tuiles romaines, surtout dans le carré ABCD. Le sol n'est pas celui d'un marécage, mais d'une ancienne prairie. La facture des angles est soignée, on voit que la construction ne devait pas beaucoup dépasser le sol, mais supporter une construction légère, en pans de bois probablement. La régularité du plan et l'orientation de l'édifice indiquent une période un peu moins ancienne que dans la construction des Lulasses, mais bien un édifice rural romain. Son plan offre un grand intérêt; il semble, comme nous le verrons plus loin, se conformer à un type usuel adopté pour de petites dépendances rustiques. Devant une salle presque carrée accompagnée de galeries s'étend une cour rectangulaire bordée aussi de galeries ou d'appentis. C'est une ferme avec ses annexes dépendant d'une villa plus importante et utilisée pour l'exploitation du domaine. Cette ferme devait être entourée d'un mur de clôture dont on retrouve les traces en F et G.

L'angle sud A est situé à 105 mètres de la route longeant la Seymaz. On a encore retrouvé des murs (*fig. 2*) en face des Mazettes, soit deux murs presque parallèles de 40 à 50 centimètres d'épaisseur, sur des longueurs respectives de 50 et 30 mètres, mais qui me semblent du moyen âge. Ils étaient construits avec un peu de mortier, des pierres bréchées et des boulets. J'ai récolté là des poteries usuelles à vernis métallique beaucoup moins anciennes qu'aux Lulasses.

IV. *Sous-Chevrier*. Cet emplacement se trouve sur la commune de Choulex. Un grand collecteur destiné à rassembler les eaux du ruisseau qui passe sous le pont (point 434) de la route de Chevrier à Crête, jusqu'à la Seymaz, a coupé aussi une série de murs (*fig. 4, détail IV*). L'attention de M. Jayet a été attirée par le grand nombre de fragments de poterie trouvées dans le terrain, poteries noires ou grises très peu résistantes, faites à la main, mal cuites et qui étaient identiques à celles qui avaient été recueillies au Nant des Marais, à Troinex. M'étant rendu sur place, j'ai pu reconnaître des traces de construction. On voit déjà deux murs en H et I à 40 mètres de la Seymaz, puis 29 m. 20 plus loin en A, B, C, D, E, F et G des murets dessinant un quadrilatère. Grâce au recoupement de ces fondations, on obtient un

plan assez complet. De nouveau ici, comme à Crète, on constate l'existence d'une construction, moins importante il est vrai, mais très analogue. Au centre, une salle absolument carrée de 8 m. 50 de côté, accompagnée au nord et au sud par des galeries qu'on peut estimer à environ 5 m. 50 de largeur (en prenant la diagonale de l'édifice central). Ici nous pouvons affirmer que ces galeries se prolongeaient jusqu'au mur de cour, en G, où nous avons retrouvé l'amorce et le croisement des murs avec l'indication d'une entrée. Ainsi ce plan complète celui de Crète. Ici aussi un mur de clôture (en I) exactement dans la diagonale de l'édifice central devait entourer cette métairie; il rejoignait un mur oblique H.

Les murs dont nous donnons la coupe, épais de 0 m. 32 à 40, étaient faits de pierres bréchées et de boulets accumulées dans une tranchée sur lesquels devaient s'élever des parois en pans de bois avec remplissage en torchis. Le terrain est celui d'une ancienne prairie, parsemée, en dessous de 1 mètre dans la moraine, de gros blocs erratiques. Les murs étaient fondés à 1 mètre en dessous du sol actuel. Les poteries dont nous avons parlé et qui sont certainement de la Tène III ou du début de l'époque romaine, se trouvaient principalement entre les murs H, I et la maison A. Je n'ai recueilli qu'un fragment de tuile, mais beaucoup plus loin; il semble

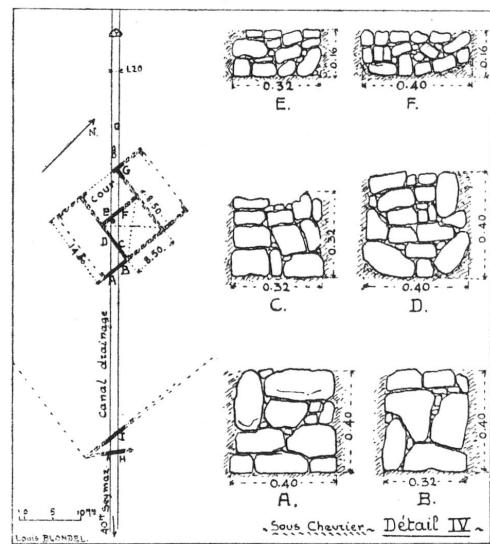


FIG. 4. — Plan et coupes des murs retrouvés sous Chevrier, détail IV.

que la construction était recouverte de chaume.

*Conclusions.* — Ces découvertes jettent une lumière nouvelle sur la disposition et l'organisation des propriétés agricoles à l'époque gallo-romaine. Jusqu'à présent nous avions trop peu d'éléments pour comprendre comment dans notre région se répartissaient les fermes dans les domaines ou *fundū*. Si nous partons du principe que la plupart de nos anciennes paroisses ont succédé à un domaine gallo-romain, il faut avant tout chercher le centre de ce domaine, l'emplacement de la villa, puis ensuite arriver à situer les exploitations rurales secondaires, les métairies réparties sur les différents points du *fundū*. A Vandœuvres, la solution du problème apparaît nettement. Nous savons que le centre de la villa, la maison du propriétaire avec ses annexes, se trouvait au milieu du village de Vandœuvres sous le temple et le cimetière, au carrefour de voies importantes. Les substructions de cette villa, malheureusement jamais relevées, sont signalées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle; nous en avons

fait mention en décrivant la route romaine de la rive gauche du lac<sup>1</sup>. Ce domaine devait être assez considérable, et pour le desservir des fermes ont été établies dans les différents secteurs agricoles, composés de champs, de prairies, entrecoupés de forêts. Nous devons admettre qu'au nord Pressy, (domaine d'un *Priscius*) était un de ces centres secondaires avec une petite villa, peut-être même indépendante de Vandœuvres. A l'ouest, sur l'ancienne voie déjà pratiquée à l'époque gauloise, on trouve Chougny, dont le nom dérive d'un *Caunius*, du nom gaulois *Caunus*. Là aussi devait s'élever une petite villa avec rural. Plus au sud, la toponymie ne nous permet plus de situer des emplacements de villas secondaires. Ces drainages ont mis au jour, soit aux Lulasses, soit au bord de la Seymaz, sous Crête et sous Chevrier, quatre localités avec des fermes dépendant certainement de la villa principale de Vandœuvres. Pour la ferme près de Chevrier, il est possible qu'elle ait relevé du *fundus* de Choulex (*Cauliacum*, du gentilice romain *Caulius*). Du reste, en dessous du village de Choulex, M. Jayet avait repéré, non loin des maisons du bas, des tuiles romaines qui indiquent aussi une construction antique dans ce secteur. Chevrier viendrait de *fundum caprissiacum* d'un *Caprissus* ou *Caprus*.

Que ce soit sur Vandœuvres ou sur Choulex, nous avons donc des fermes isolées qui dépendent d'une villa de maître plus importante, réparties de manière à pouvoir mieux exploiter l'ensemble du domaine. Celles que nous avons décrites occupaient principalement les prairies non loin de la Seymaz et devaient avec leurs enclos être utilisées pour le pacage des bestiaux, peut-être aussi pour engranger certaines récoltes. Ce qui nous paraît très important, ce sont deux éléments distincts, leur plan et leur antiquité. Les plans des régions III et IV sont absolument semblables comme disposition, avec leur division tripartite donnant sur une cour entourée d'appentis ou de hangars. Il est probable que le plan de la région I avec un édifice central de 7 m. 60 de côté, comme à Chevrier, devait présenter le même dessin. Quant à leur âge, nous remarquons surtout pour les métairies I et IV une prédominance de la culture de la Tène III. Leur période d'exploitation débuterait déjà à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. pour se continuer à l'époque d'Auguste et plus tard encore. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que Vandœuvres (*Vindobriga*) est un nom purement gaulois, que le *Caunus* de Chougny est aussi un gaulois romanisé. Les trouvailles faites montrent que cette colonisation est donc déjà établie avant le début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.C.

Espérons que les assèchements futurs dans notre canton nous permettront de reconstituer pas à pas l'image de ces différents domaines avec leurs exploitations agricoles. On peut déjà voir qu'à côté de la maison ou villa principale on rencontrait plusieurs types pour les centres secondaires, depuis la ferme avec une habitation bien construite et des communs, jusqu'au simple rural en pans de bois, avec une

<sup>1</sup> *Genava*, XVIII, p. 68.

seule salle d'habitation, au sol en terre battue, un minimum de confort et des simples avant-toits pour protéger les récoltes, le bétail et les instruments aratoires. Nous avons retrouvé ici le type le plus primaire, mais qui sans doute dérive de l'ancienne cabane gauloise.

EPOQUE ROMAINE.

*Genève, Auditoire.* — Le 16 juillet 1942 on m'avais qu'en recherchant l'issue d'un égout sous l'Auditoire, on avait retrouvé un caveau (fig. 5). Sous l'angle nord-ouest d'une ancienne chapelle convertie en salle et bordant le perron de l'église, se

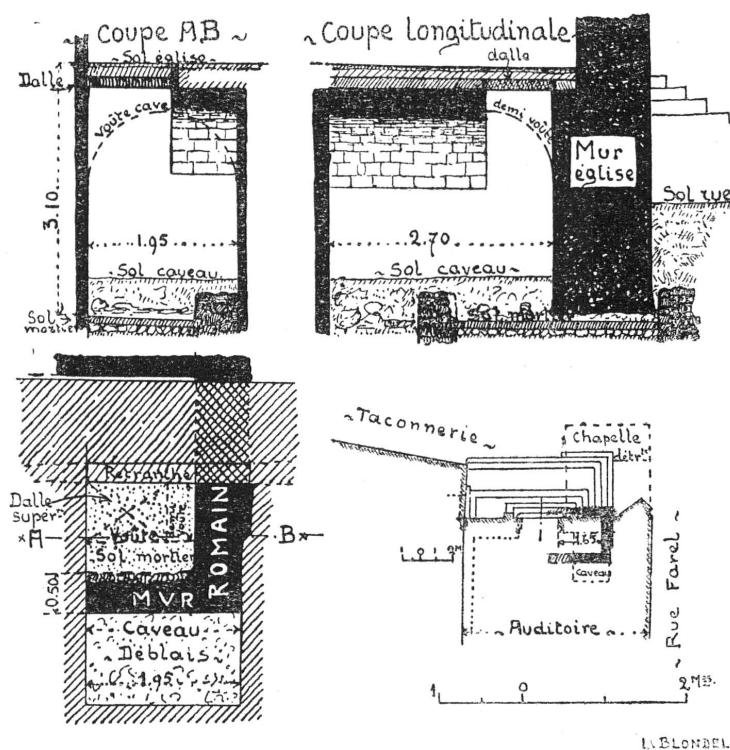


FIG. 5. — Plan et coupes d'un caveau sous l'Auditoire.

trouve en effet sous le plancher très surélevé de l'Auditoire un caveau funéraire de petite dimension. Une dalle en grès de 1 mètre sur 1 m. 10 donne accès à ce souterrain, qui mesure 2 m. 05 sur 2 m. 75. Cette construction a une voûte en molasses appareillées en plein cintre, contrebutée par un demi-arc aussi en molasses du côté de la façade de l'église. Ce demi-arc laisse sous la dalle de visite un espace libre, une

cheminée, permettant l'accès au caveau. J'ai pu faire un sondage complémentaire dans le sol du caveau où j'ai retrouvé deux squelettes étendus en place. Plus bas on tombait sur un sol romain composé de mortier avec brique pilée venant buter contre deux murs à l'équerre de 0 m. 50 à 0 m. 63 de largeur, aussi romains. Le mur est-ouest passe sous la muraille de fondation formant la façade de l'église et fait retour parallèlement à cette façade du côté de la Taconnerie. Constatation intéressante, les bases de la construction du moyen âge ne reposent pas directement sur le sol romain, mais laissent un espace de 10 à 15 centimètres d'épaisseur de terre. Nous avons là une construction quadrangulaire antique, large de 2 m. 40 à l'intérieur des murs. Nous ne connaissons pas la longueur de cette construction, jusqu'où elle se prolonge dans la direction de Saint-Pierre et de la Taconnerie. Derrière la maçonnerie orientale, le sondage n'a indiqué que des déblais avec beaucoup de matériaux bouleversés. Ces fondations romaines, soit le sol, sont à 1 m. 25 sous le niveau actuel de la place et doivent certainement appartenir à un ensemble de constructions bordant le *forum* de basse époque<sup>1</sup>. Du reste, la facture des maçonneries indique une période de décadence, probablement le début du IV<sup>e</sup> siècle.

Il faut remarquer que le mur de façade de l'église en ce point a une forte retranche intérieure, car il y avait encore une annexe, une chapelle détruite, qui s'avancait sur la place et devait s'ouvrir sur l'église. Le caveau ne me semble pas antérieur au XV<sup>e</sup> siècle.

L'Auditoire, l'ancienne N.-D.-la-Neuve, a été fondé au début du XIII<sup>e</sup> siècle,<sup>2</sup> mais nous savons que surtout au XV<sup>e</sup> siècle on a procédé à de grandes restaurations et construit de nouvelles chapelles.

*Genève-Malagnou, aqueduc romain.* — En construisant une villa dans la propriété de M. Loutan, à l'extrémité de la promenade Martin, à Malagnou, les ouvriers ont mis à découvert en novembre 1942 un aqueduc antique de faible section (*fig. 6*). Cet ouvrage, très bien établi, présente les caractéristiques suivantes: les pieds-droits sont constitués par de gros blocs de tuf de 0 m. 34 d'épaisseur sur 0 m. 36 de hauteur et des longueurs variables allant de 1 mètre à 1 m. 75, de manière à alterner les joints opposés, le vide intérieur ne mesurant que 0 m. 34 à 0 m. 36 de largeur. Ce canal est voûté grâce à de grands claveaux aussi en tuf de 0 m. 28 d'épaisseur, le premier claveau reposant sur les pieds-droits et formant encore le prolongement vertical des parois sur 0 m. 15 de hauteur. L'axe de la voûte est donc surélevé, ce qui augmente la section verticale du canal, qui mesure pour les parois 0 m. 51 de hauteur et sous le sommet de l'arc 0 m. 66 de vide. La longueur des claveaux est très inégale, elle varie de 0 m. 49 à 0 m. 68, de même leur section. Il semble que pour compenser par endroits des différences de niveau on ait introduit des claveaux

<sup>1</sup> *Genava*, XIX, 109 sq.

<sup>2</sup> La première mention de N.D.-la-Neuve est de 1225, *Regeste Gen.*, n° 624.

de moindre épaisseur (*fig. 6a*) qui ne mesurent que 5 à 6 centimètres de largeur à l'intérieur. Extérieurement, la voûte était revêtue d'une chape de mortier très dur avec une légère adjonction de brique pilée. La voûte était partout effondrée, aussi le canal était entièrement rempli de terre; aucune trace de ciment revêtant les parois n'est encore visible. De même, le radier avait disparu; ce n'est qu'après une fouille

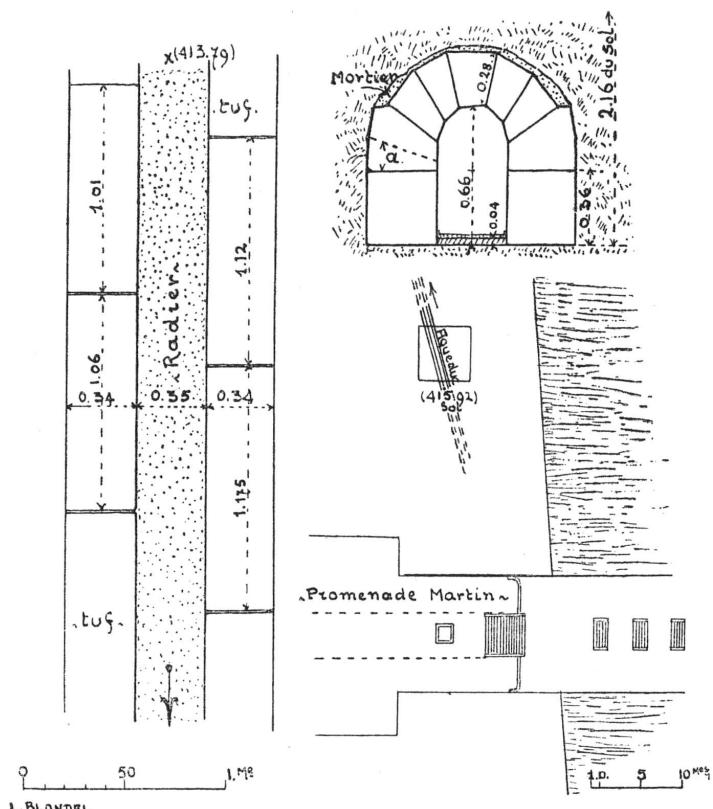


FIG. 6. — Plan et coupe de l'aqueduc romain de Malagnou.  
Plan de situation.

minutieuse que nous avons reconnu qu'il était constitué par des dalles très peu épaisses de 4 centimètres en tuf revêtues de ciment. Le terrain était parsemé de petits fragments de tuileau romain, mais au-dessus du canal le sol sablonneux, sans aucun caillou, ne décelait aucune trace de tranchée.

Sur le petit espace découvert, il était très difficile d'apprécier la pente de cet aqueduc, elle nous a paru assez forte, entre 8 à 10 millimètres par mètre dans la direction de Genève. Le radier se trouve à la cote de 413,79 du côté de l'avenue Martin et la surface du sol à 415,92, soit à une profondeur de 2 m. 13.

Cette découverte pose à nouveau le problème de l'aqueduc antique de Genève. Dans notre étude de 1928 nous indiquions que malgré l'affirmation de certains

auteurs on ne trouvait pas trace d'aqueduc passant par Malagnou<sup>1</sup>. En effet, dans les travaux en tranchée pour l'établissement de l'avenue de l'Amandolier, toute proche, aucun vestige de canal n'avait été remarqué. Même en ne passant pas par Malagnou, mais en suivant la route antique vers Villereuse, on pouvait atteindre le plateau des Tranchées. Il semble donc que l'opinion de Charles Morel, disant qu'« aux environs de la Boissière, l'aqueduc se bifurquait, une branche venant desservir la ville haute par Malagnou, une autre les Eaux-Vives », soit exacte. De même, le passage de Blavignac qui dit avoir vu à Jargonnant une prise particulière ou de déversement, qui n'a même pas un pied de section. Il est extraordinaire que, dans les nombreuses fouilles pour construire des immeubles aux environs, cet aqueduc n'ait pas été retrouvé. Il faut dire qu'étant écroulé et complètement colmaté, seul un œil exercé peut encore se rendre compte qu'il s'agit ici d'un canal.

Les comparaisons avec l'aqueduc principal sous la route de Chêne montrent bien qu'il fait partie du même ouvrage, mais est un embranchement de section plus faible. L'aqueduc principal mesure 0 m. 86 de vide sous la naissance de la voûte avec une largeur de 0 m. 45, les pieds-droits sont en maçonnerie, mais la voûte est aussi en tuf. En ce qui concerne les niveaux, la liaison me paraît certaine. Nous avons à Moillesulaz le radier à la cote 416,27 (R.P.N 373,6), sous l'ancienne école enfantine, avec une pente de 0 m. 55 pour 1 kilomètre. A la sortie du tunnel sous le plateau de Chêne-Bouggeries, vers la Grande-Boissière, son niveau approximatif doit être à la cote 415, ce qui laisse une marge de plus de 1 mètre de chute jusqu'au point découvert au bout de l'avenue Martin. Ce qui me paraît probable, c'est que la pente de l'embranchement de Malagnou devait être beaucoup plus forte que celle de l'aqueduc principal, au moins après la traversée du vallon de la Petite-Boissière, car pour arriver à la cote moyenne de 400 sur les Tranchées (promenade du Pin) il y a encore 13 mètres de chute sur une distance à vol d'oiseau de 1400 mètres. Il semble aussi que cet embranchement provient des environs de la Grande-Boissière où se trouvait un réservoir de distribution, puis qu'il traversait à ciel ouvert le vallon de la Petite-Boissière dont le sol est à la cote 412,50 et par places même (sur le petit pont du nant en bas de la Grande-Boissière) à 413, ce qui ne nécessitait pas de grandes arches en maçonnerie, mais simplement une assise surélevée.

L'intérêt de cette découverte est donc justifié, il oriente les recherches dans une nouvelle direction. Pour obtenir des précisions, il faudrait entreprendre des sondages et surtout arriver à trouver le réservoir de distribution sous la route de Chêne; il ne doit pas être très éloigné du réservoir des fontaines que nous avions reconnu à l'entrée du chemin de Grange-Canal, mais plus profond, ce qui rend les travaux très difficiles. Peut-être encore sera-t-il possible d'en retrouver les traces dans la propriété de la Grande-Boissière ? Un hasard a voulu qu'après quinze ans de recherches nous

<sup>1</sup> *Genava*, VI, 45 sq.

obtenions enfin les éléments nécessaires pour reconstituer la distribution d'eau potable de la Genève romaine.

*Tranchées, Genève.* — En réparant une canalisation d'eau au printemps 1942, on a découvert sous la rue Saint-Victor, en face de la rue Bellot, une meule à grains romaine. Cette meule, qui a 22 cm. 5 de diamètre du côté de sa face plane et 21 cm. 5 sur sa face moulurée, avec une épaisseur de 14 cm., est très semblable à celles qu'on a recueillies sous l'école de la Madeleine. Bien que se trouvant employée pour l'empierrement de la rue, elle provient certainement du quartier romain des Tranchées. Tout près, au débouché du pont Saint-Victor, on voyait encore des ossements humains, derniers restes du cimetière reconnu en 1858. Ce cimetière est post-romain, burgonde et mérovingien.

En suivant la même canalisation, les ouvriers ont mis à découvert à l'extrémité de la promenade Saint-Antoine, au haut de la rue Beauregard, une base d'amphore du type ancien du début du I<sup>er</sup> siècle, et de grandes tuiles romaines.

#### EPOQUE BARBARE.

*Saint-Gervais, cimetière.* — En posant un câble électrique droit devant le clocher du temple de Saint-Gervais, les ouvriers ont de nouveau mis à découvert une tombe à dalles barbare. Nous avions déjà mentionné en 1939 l'emplacement de cette sépulture qui avait été longée par les fouilles<sup>1</sup>. Cette tombe était très bien construite en forme de coffre avec dalles de grès. Les ossements qui ne concernaient qu'une unique sépulture ont malheureusement été dispersés avant mon arrivée; je n'ai recueilli aucun objet, mais ai de nouveau constaté la présence de tuiles romaines dispersées dans le terrain.

#### DU MOYEN ÂGE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Versoix.* — Au mois de mars 1942, à la suite de la démolition des maisons qui se trouvaient à l'angle de la rue de l'Industrie et la route de Lausanne à Versoix, un ensemble de murailles situées au dessous de l'emplacement de l'ancien château a été mis à découvert. Ces ruines offrent un aspect pittoresque grâce à la superposition des voûtes et d'arcs qui supportent une terrasse élevée de plus de six mètres au-dessus du niveau de la route. Ces restes ignorés, avec leur profonde cave, sont les derniers vestiges des fortifications du château de Versoix<sup>2</sup> (*fig. 7*). La disposition de ces murs

<sup>1</sup> *Genava*, XVII, 49, n° 4, fig. 7.

<sup>2</sup> Découverte mentionnée dans: *Journal de Genève* du 27 mars 1942; *Tribune de Genève* du 3 avril 1942.

offre un plan assez compliqué, car l'ancienne fabrique Desgallier-Deshusses qui les recouvrait a profondément modifié leur structure. Je ne puis ici expliquer tous les détails de ces constructions, car il faudrait procéder à des sondages et au nettoyage des maçonneries pour avoir une idée claire de leur disposition. Nous espérons pouvoir faire ces travaux l'an prochain.

Je décrirai ces constructions en allant du sud au nord. En premier lieu on remarque une grande cave large de 3m.20 (*fig. 7, A*), ayant une profondeur de 6 m. 40, voûtée en berceau avec des molasses appareillées. Immédiatement après vient une

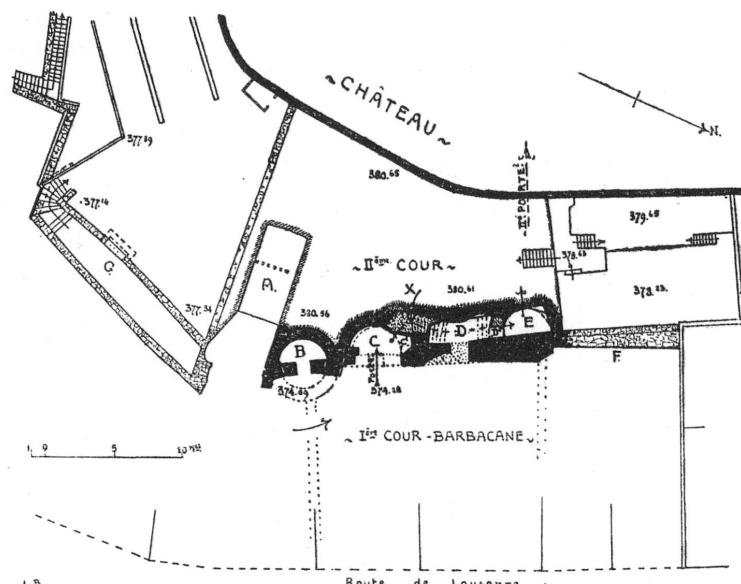


FIG. 7. — Plan de l'ancienne entrée du château de Versoix.

alvéole de 1 m. 76 de rayon terminée du côté extérieur par un arc de construction très postérieure (B); puis une deuxième alvéole de 2 mètres de rayon (C), coupée en diagonale par le mur de face, aussi surmonté d'un arc de décharge plus récent; enfin quelques mètres plus loin, un passage derrière un gros mur de face épais de 1 m. 37 (D à E). Ce passage ou couloir a une forme très irrégulière comprenant une série de trois chambres elliptiques communiquantes, surmontées d'un arc transversal formant un contrefort (D<sup>1</sup>)<sup>1</sup>.

En ce qui concerne la cave A, on voit qu'elle a été voûtée après coup; c'était à l'origine un fossé muré à ciel ouvert. L'alvéole B est certainement une tour circulaire coupée en deux; il n'en est pas de même de l'enfoncement C. Si on examine

<sup>1</sup> M. Tschäppät, architecte, m'a obligéamment communiqué ses relevés très exacts qui m'ont permis de donner le plan des substructions.

de près son plan, on voit dans sa paroi nord une profonde niche C<sup>1</sup> (prof. 1 m. sur 1 m. 75 de large), très probablement en partie une porte murée. Le couloir D aux formes irrégulières a été remanié, son entrée actuelle est moderne, le gros mur de face a été percé après coup. On se rend compte d'après le plan qu'il devait correspondre avec la niche de la tour C par un passage coudé. Quant à l'arc au milieu du couloir (D 1), qui mesure en moyenne 1 m. 45 de largeur, il devait sans doute supporter un escalier ou une rampe. On ne peut pas actuellement vérifier la liaison entre le passage et la niche de la tour C, car les murs sont fortement cimentés et ne laissent pas apparaître les moellons, mais je crois pouvoir affirmer l'existence de ce passage. Un sondage provisoire prouve cette communication en X et l'existence d'une marche. Les niveaux indiquent un escalier reliant C<sup>1</sup> au contrefort D<sup>1</sup>.

Si nous cherchons maintenant à comprendre l'ensemble de ces fortifications, nous pouvons imaginer que la cave A n'était qu'une braie destinée à couper le passage entre la première terrasse ou mur extérieur du château, encore visible, et la muraille principale de l'enceinte. Sur toute cette face regardant le lac il existait deux murs de protection concentriques avec des lices intermédiaires (G et F). La tour B défendait la porte du château ouvrant sur le bourg, elle devait se relier à un ouvrage avancé ou barbacane protégeant cet accès; son diamètre extérieur doit mesurer environ 5 mètres. Juste à côté s'ouvrait l'entrée donnant sur une première salle demi-circulaire C. Je ne pense pas qu'extérieurement elle devait avoir l'apparence d'une tour, car le gros mur d'enceinte devait se prolonger jusque là en ligne droite. De C on parvenait au couloir D, ce dernier peut-être à ciel ouvert, pourvu d'une rampe ou de degrés permettant de parvenir à une cour surélevée, juste en face de la deuxième entrée du château percée dans la deuxième enceinte. Le couloir E, en forme de tour, ouvrait sur cette cour. Les parois sinuées du couloir indiquent que le mur intérieur était pourvu de mâchicoulis à arcs ou de défenses supérieures permettant de tirer sur les assaillants qui auraient pénétré dans ce couloir.

Il faut en tous cas placer ici l'entrée du château du côté de la ville et du lac. La gravure de 1589, indiquant la prise du fort de Versoix, situe bien en cet endroit l'accès du château<sup>1</sup>. Mais nous savons qu'il devait y avoir encore une autre porte ou poterne vers la maison du châtelain, actuellement la maison dite «le Château», tout près de la porte du bourg du côté de Coppet.

Cette découverte intéressante permet de compléter le plan du château de Versoix. Rappelons que bourg et château sont une création de Pierre de Savoie, qui peut se placer entre 1258 et 1268. Cette forteresse resta entre les mains de Béatrice de Faucigny et des sires de Gex. Mais comme Amédée de Savoie s'en était emparé en vertu d'un testament de Pierre de Savoie, l'évêque de Genève, Robert, allié du

<sup>1</sup> D'après cette gravure et d'autres documents archéologiques, nous avons reconstitué le plan du château et du bourg: *Genava*, XIII, 318-319.

comte de Genevois, vint l'assiéger et la prendre en faisant prisonnier le châtelain Pierre de Ternier. Cette attaque doit se placer en 1286. Après ces faits, le comte de Savoie ayant repris la place, la fortifie comme nous pouvons le voir dans les comptes du bailli de Chillon. De 1306 à 1307 il fait transporter par barques 68 *modii* (muids) de chaux à Versoix, des hommes d'arme sont aussi conduits par eau au même lieu<sup>1</sup>. L'année suivante, 1307-1308, un compte est établi pour « éléver le mur du château du côté de la ville, contigü à la porte du château, tâche ordonnée par le comte et pour les braies faites en ce point, ainsi que pour le sable ». La somme se monte à 8 livres 9 sols 6 deniers genevois; de plus « pour 3000 pierres taillées et pour leur charroi destinées aux créneaux faits sur ces murs ainsi que pour la construction de la tour sise en la rive du lac », pour une somme de 13 livres genevoises. Nous avons donc ici la date de construction ou de réparation de ces ouvrages, mais nous ignorons si la tour sur la rive concerne celle de l'entrée ou celle qui terminait les fortifications du bourg près de la Versoix. Nous pensons qu'il s'agit plutôt de la tour B. Des fouilles complémentaires permettront certainement d'élucider tous ces problèmes et de remettre au jour ce dispositif de défense très perfectionné. On trouve dans plusieurs châteaux, et aussi dans le fameux château du Krack, en Syrie, des portes avec couloir qui rappellent le plan de Versoix.

*Peney.* — En construisant la ligne pour poser des câbles électriques, les Services

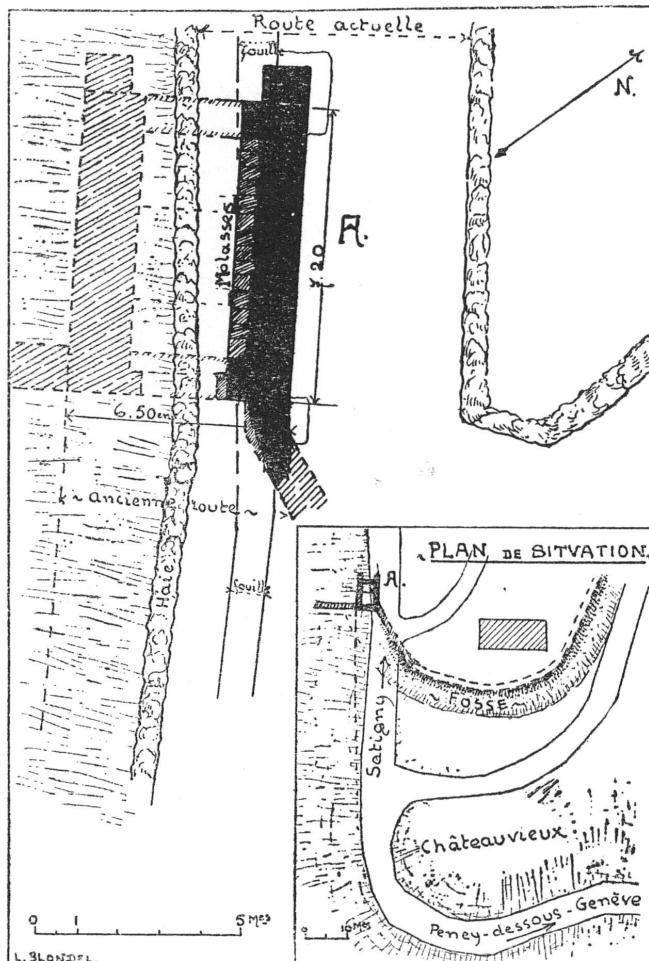


FIG. 8. — Substructions de l'ancienne porte du bourg de Peney.

<sup>1</sup> Archives d'Etat, copie de Turin par V. van Berchem, comptes d'Amédée de Châtillon, châtelain de Chillon, 1307-1308.

industriels ont découvert en décembre 1941 des anciennes maçonneries dans le bourg médiéval de Peney (*fig. 8*).

La fouille a coupé (en A) un gros mur en moellons avec parement en molasses sur le bord de la route qui conduit de Peney à Satigny. Un sondage complémentaire nous a permis de comprendre la disposition de cette construction. On voit que la route s'est déplacée, car une partie des terrains a glissé dans le Rhône. Il s'agit de la moitié d'une tour quadrangulaire formant l'entrée sud-ouest du bourg. Cette tour mesure 7 m. 20 sur probablement 6 m. 50 de largeur, elle est traversée entièrement par un passage accessible aux chars. La haie de la route passe actuellement au centre de la tour et nous n'avons pas pu creuser dans le pré pour retrouver la face ouest de cette construction.

Les murs de cette tour sont épais de 1 m. 50 et toute la paroi interne est revêtue de quartiers de molasse; elle est appuyée par des contreforts, celui du sud-est devant se relier à l'enceinte du bourg dont on voit encore, quelques mètres plus loin, la trace des fossés.

Cette tour, qui semble remonter au XIV<sup>e</sup> siècle, est la

porte de Genève qui commandait l'accès du bourg de ce côté-là. Une deuxième porte-tour sur la même voie, mais près du château, défendait le front opposé, on l'appelait la porte de Maragniona.

Cette construction est très analogue aux portes d'Yvoire établies au début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles mesure 5 mètres sur 5 m. 90, avec un passage pour les chars de 2 m. 25, aussi avec des parements de molasse à l'intérieur.

Les comptes des châtelains nous apprennent que les portes du bourg ont été refaites à neuf entre 1349 et 1351<sup>1</sup>. Il n'a malheureusement pas été possible de retrouver des traces de la porte de Maragniona. L'ensemble du plan du bourg avec ses fossés est encore visible de nos jours.

*Carouge, ancien pont d'Arve.* — Les eaux exceptionnellement basses en novembre

<sup>1</sup> Plan général de ce bourg, à revoir dans les détails: L. BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, 1914, 18. D'après nos copies à Turin, Archives réunies, comptes de Richard de Confignon, châtelain de Peney, 1349-1351.

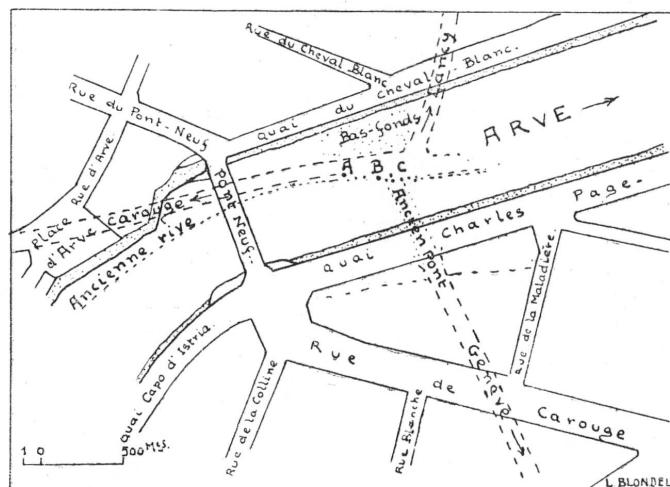


FIG. 9. — Traces de l'ancien pont d'Arve du moyen âge.

1941 ont permis de voir toute une série d'anciens piquets dans le milieu du cours de l'Arve, en aval du pont neuf de Carouge. Nous avons ici les derniers restes du pont du moyen âge. E. Couteau, dans son mémoire manuscrit sur Plainpalais, signalait qu'on pouvait encore, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en voir les vestiges dans le lit de l'Arve<sup>1</sup>. On sait que ce pont fut abandonné en 1596, pour être reporté plus en aval à la hauteur du pont des Acacias; le pont de pierre de Carouge, dit le Pont-Neuf, ne fut construit qu'en 1818<sup>2</sup>. Les piquets que nous avons pu relever en A, B et C (*fig. 9*) faisaient certainement partie de la tête du pont sur la rive gauche, en face de la rue du Cheval-Blanc. C'est encore par ce point que passent les limites entre Carouge et l'ancienne commune de Plainpalais. Au cours des siècles, le lit de l'Arve s'est constamment déplacé et le pont aussi. La ligne de rive que nous avons ici est antérieure à la dernière grosse inondation de 1733 qui emporta une partie des terrains de la rive gauche. Déjà cette ligne de rivage restait très en retrait de celle du XVI<sup>e</sup> siècle et des époques précédentes. Mais toujours, au fur et à mesure que les eaux creusaient la rive carougeoise, on allongeait le pont en bois dans le même axe. Par contre le pont romain se trouvait beaucoup plus en amont dans le prolongement de la rue Prévost-Martin, actuellement sous le quartier de la rue de la Roseraie<sup>3</sup>.

Ces derniers pilotis ont permis de fixer un jalon, une étape dans le déplacement du cours de l'Arve, stabilisé maintenant par les quais édifiés pendant le XIX<sup>e</sup> siècle.

*Cour Saint-Pierre.* — En abaissant les niveaux de la Cour Saint-Pierre et de la rue devant la chapelle des Macchabées, on a trouvé un grand nombre de tombes, plus exactement de squelettes sans trace de sarcophage en pierre. Ce cimetière, qui est celui de la paroisse Sainte-Croix, s'étendait de la face occidentale de la chapelle des Macchabées jusqu'à l'entrée actuelle de cette chapelle. Aucun objet n'a été recueilli autour de ces corps déposés seulement dans des cercueils en bois. Ce cimetière touchait presque celui de N.-D.-la-Neuve qui occupait la partie nord de la Taconnerie et le début de la rue du Soleil-Levant.

*Rue du Commerce-rue du Rhône.* — En reconstruisant l'ancien immeuble de la Banque de Genève pour la Société de Banque suisse, on a mis à découvert à l'angle de la rue du Rhône et de la rue du Commerce toute une série de pilotis. On pouvait voir une ligne principale parallèle à la rue du Commerce, entre 7 à 8 mètres de distance de cette rue. Cette même ligne se retrouvait plus en arrière sous les ascenseurs de la banque. Ces pilotis, très profonds, maintenaient des digues faites de gros cailloux noyés dans le limon. Il est difficile d'assigner une date à ces ouvrages, car aucun débris n'a permis de déterminer leur époque. Il est possible que quelques-uns de ces

<sup>1</sup> Manuscrit à la Société de Lecture.

<sup>2</sup> Pour ce pont: L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, 58 sq.

<sup>3</sup> *Genava*, IX, 62 sq.

piquets remontent à la période du port romain de la Fusterie, mais la plupart me semblent appartenir aux maisons du moyen âge qui ont occupé cet emplacement.

*Rue de Rive, 13.* — On a démolî le dernier immeuble ancien de cette rue. La maison datait en partie du XVII<sup>e</sup> siècle avec adjonctions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fondations étaient plus intéressantes que les façades. Les murs sur la rue, très épais, certainement du moyen âge, reposaient sur de gros pilotis en chêne (2 m. 50 à 3 m. de longueur). Sur cour, les murs étaient aussi étayés par des pilotis verticaux. Au cours des siècles, on a modifié cet immeuble, mais en laissant subsister les fondations primitives. Tout le terrain est pris sur le lac. A quelle époque peut remonter la première construction sur cet emplacement ? Nous savons que dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle ce quartier de Longemalle enclos dans les murs de la ville se développe. Au nord de la rue qui formait la rive, le lac est remblayé pour permettre la construction de maisons qui deviendront la résidence préférée de la haute bourgeoisie et de la noblesse savoyarde. Entre les étroites parcelles qui se prolongent par des jardins jusqu'au lac, au lieu de rues, on laisse subsister des canaux ou « doues ». Ainsi se perpétue jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle tout un quartier des eaux. On pouvait voir comme canaux principaux les doues de la Tour-Maitresse, de la ruelle du Prince, du Coq d'Inde.

Si, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison appartenait au sieur Lagisse, en 1467 elle était la propriété de la dame d'Esorens, famille noble du Pays de Gex<sup>1</sup>. Cet immeuble comprenait à l'origine deux parcelles avec une allée centrale qui le traversait de part en part, il portait les n°s 21-23 avant 1860, puis le n° 2, enfin dès 1925 le n° 13. Seule la parcelle 23 avait subsisté jusqu'à nos jours. Tout près de là, en s'éloignant de la porte de Rive, s'élevait l'immeuble Versonnex avec son école.

#### DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE A NOS JOURS.

*Poterne du Collège.* — On a, après diverses recherches, redécouvert sous le plus récent bâtiment du Collège une ancienne poterne donnant accès aux fortifications (*fig. 10*). Ce passage a été utilisé comme abri pour la défense aérienne. Au moment de la démolition de l'école Lancastérienne en 1889 et de la construction de cette aile du Collège, J. Mayor avait décrit cet ouvrage fort bien conservé<sup>2</sup>. On s'était contenté de le remplir jusqu'aux voûtes de matériaux de démolition, mais dans son ensemble il était resté intact, les fondations du nouveau bâtiment passant au-dessus de cette poterne. Afin de l'utiliser on a établi un accès au centre de la cave et une sortie ouvrant sur la cour du bâtiment du service du feu.

<sup>1</sup> *Mém. Soc. d'Hist. Genève*, t. VIII, 309.

<sup>2</sup> *Bulletin Soc. Hist. Genève*, t. I, 78 sq.

Ce passage incliné de l'ouest à l'est mesure 30 mètres de longueur sur 2 m. 60 de largeur; il est entièrement voûté en molasses appareillées avec des murs d'appui de 1 m. 30 d'épaisseur. Mayor avait retrouvé à l'entrée une pierre datée de 1696. Grâce à cette poterne, on pouvait accéder directement au fossé dans l'angle rentrant du bastion de Saint-Antoine, où un mur avec emplacements de batteries pouvait commander toute la courtine s'étendant jusqu'à la porte de Rive. Le mur de soutènement entre la cour du service du feu et le collège est moderne, mais des gonds

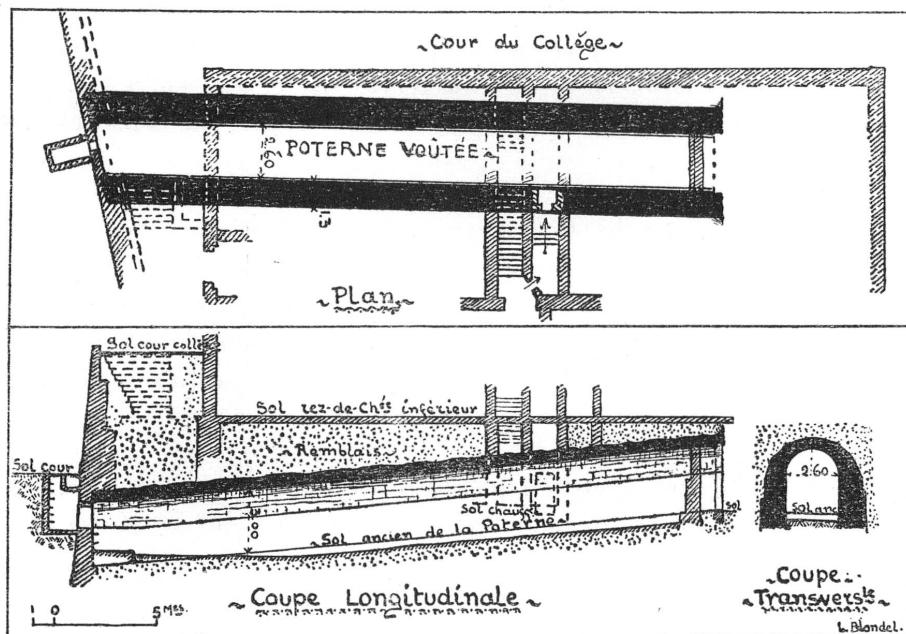


FIG. 10. — Ancienne poterne du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le Collège.

encore visibles à l'intérieur du passage indiquent qu'il ne devait pas se prolonger plus loin. La date de 1696 pose un problème, elle indique certainement l'année de la finition des travaux, mais nous constatons que déjà en 1692 le plan Wertmüller montre l'existence de cette poterne. Si nous regardons de plus près ce plan, on s'aperçoit que le passage souterrain ne mesure qu'un peu plus de 15 mètres de longueur, alors que sur le plan Du Châtelard de 1707 la longueur est bien d'une trentaine de mètres<sup>1</sup>. Il est donc certain qu'en 1696 on a doublé la longueur du souterrain. Nous n'avons pas pu retrouver la date de construction du premier souterrain, il doit coïncider avec l'établissement du mur et des batteries établies dans le flanc gauche ou oreillon du bastion de Saint-Antoine. Le projet de 1662 indique

<sup>1</sup> Archives d'Etat. Portef. militaire N. 12, plans 4, 37, 22.

cette modification qui a du être exécutée en même temps que l'édification des bastions par d'Yvoi entre 1663 et 1668.

*Saint-Pierre, péristyle.* — Il a fallu entièrement restaurer la partie du péristyle de Saint-Pierre qui borde la rue du Cloître (1941). On sait que ce monument, inspiré par l'architecte italien Alfieri, a été exécuté par Jean-Michel Billon, de 1752 à 1756. Les échafaudages ont permis de le visiter en détail et de voir combien les proportions et les sculptures sont étudiées. La commission de restauration s'est efforcée de ne modifier aucune moulure et de respecter l'esprit de cette ornementation très habile. En remplaçant des pierres, on a pu voir que le gros œuvre était en partie construit avec des débris de la façade du XIII<sup>e</sup> siècle. J'ai entre autres noté un fragment de moulure avec entrelacs semblable à ceux qui sont conservés au musée lapidaire.

*Délices-Voltaire.* — La ville de Genève a entrepris la restauration de l'ancienne villa de Voltaire aux Délices. M. l'architecte Guyonnet a dirigé ces travaux et aménagé une partie de l'aile dite du théâtre en une salle qui pourra abriter un musée de souvenirs se rapportant au philosophe. Les aménagements ne sont pas encore terminés, car la ville poursuit des travaux pour établir des jardins et un parc autour de la maison.

*Satigny.* — Le temple a été en partie restauré pendant l'été 1942. Le beau chœur clunisien a été repeint de manière à faire ressortir les arcatures des voûtes, et des boiseries ont été refaites. Un sondage dans l'ancien cimetière a mis à nu les anciens contreforts de la nef. Ce temple mériterait une étude approfondie au point de vue architectural; des restaurations futures devraient prévoir la remise en état d'une chapelle au sud du chœur, chapelle très intéressante avec voûte bien conservée, convertie en fruitier<sup>1</sup>.

*Dardagny, temple.* — Le temple de Dardagny a été complètement remis à neuf (en 1942). Les deux petites galeries entourant le clocher à l'entrée ont été modifiées et tout le plafond a dû être reconstruit. Ces travaux ont mis à découvert sur les murs de la nef une série de fresques du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Entre chaque fenêtre sont disposés des groupes semblables représentant les armoiries Vasserot, Bentivoglio et Horngacher, seigneurs de Dardagny et Château-vieux. Ces armoiries sont reliées par de grandes bandes noires qui encadrent aussi les fenêtres. Nous savons que ce temple a été entièrement reconstruit en 1722 grâce à l'appui des Vasserot, seigneurs du lieu. L'écu des Bentivoglio est flanqué de deux

<sup>1</sup> Le plan ancien du XVIII<sup>e</sup> siècle reproduit dans: Fréd. NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration*, 1907.

aigles et surmonté d'une couronne de marquis. On s'expliquera les bandes noires par le droit de litre, ou de ceinture funèbre, droit qu'avaient les seigneurs patrons et les seigneurs hauts justiciers dans les églises et qui consistait, comme le dit Larousse, à faire peindre les écussons de leurs armes sur une bande en forme de lés de velours autour de l'église ou à l'intérieur.

Jean Vasserot, qui avait acquis la seigneurie en 1721, avait épousé Renée, fille de feu Etienne Beddevole; leur fille Marie-Renée devint la femme de Sp. Jean-Philippe Horngacher à qui elle apporta la terre de Dardagny. Les Beddevole se réclamaient de la famille Bentivoglio qui a été souveraine à Bologne et en portaient les armes. Etienne Beddevole, père de Renée était châtelain de la terre de Château-vieux. On conservera deux de ces groupes d'armoiries, qui sont de facture inégale et ne semblent pas avoir été peints à fresque à la même époque; les armes des Horngacher sont certainement plus tardives.

*Temple de Saint-Gervais.* — Pendant cette année 1942, la paroisse de Saint-Gervais a complètement modifié l'aspect intérieur de son temple. Les orgues qui barraient le chœur depuis les restaurations de 1904 ont été déplacées, on les a disposées à droite et à gauche de l'abside, de façon à dégager la fenêtre centrale du chœur. Les stalles entreposées dans la chapelle dite du Saint-Esprit ont été transportées en dessous des orgues. Mais ces travaux ont aussi nécessité une transformation des accès à la crypte. Les deux couloirs latéraux qui ouvraient sur la nef ont été fermés et leurs entrées ont été recouvertes par les marches montant au chœur. On ne peut plus accéder à la crypte que par la porte extérieure ouvrant sur la rue des Corps-Saints. Au point de vue archéologique on peut regretter cette mesure, qui se justifie d'autre part par le déplacement de la chaire, et l'aspect général en a été certainement très amélioré<sup>1</sup>.

Le chœur étant dégagé pendant les travaux, on a pu relever les fresques très intéressantes qui ornent le mur oriental de l'abside. Toute cette paroi est recouverte par un grand décor à rinceaux datant de la fin du XV<sup>e</sup> ou début du XVI<sup>e</sup> siècle. Une copie très exacte a été exécutée de la jolie fresque entourant la niche sacramentaire ouverte dans la même paroi. Des motifs d'anges accompagnent cette niche, cette fresque, peut-être de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, est un très bon travail et l'un des rares exemples de l'art de cette époque dans notre ville. J'ai aussi remarqué les traces d'une grande figure, un saint Christophe probablement, qui orne le pied droit de l'arc donnant sur la chapelle du Saint-Esprit (ou de l'Escalade). Ces fresques ont de nouveau été recouvertes par les buffets d'orgues, mais ont été maintenues intégralement. La crypte a été remise en ordre et peut facilement être visitée grâce à l'éclairage électrique.

<sup>1</sup> Les accès doubles de la crypte avaient été rétablis lors des restaurations de l'église en 1903.

*Arsenal, fresques.* — A l'occasion des fêtes du deuxième millénaire, on a remis à neuf plusieurs façades de la vieille ville, enlevé des enseignes de mauvais goût et profité pour remettre en état les fresques exécutées par G. de Beaumont sur l'ancien arsenal, du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Les armoiries de Genève qui portent plusieurs dates et sont exécutées, moitié en marbre, moitié en stuc teinté, ont aussi été remises à neuf.

